

CONCOURS INTERNE DE CONSEILLER TERRITORIAL DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

SESSION 2026

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction, à l'aide des éléments d'un dossier soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale dans le domaine des activités physiques et sportives, d'un rapport faisant appel à l'esprit d'analyse et de synthèse du candidat ainsi que son aptitude à situer le sujet traité dans son contexte général et à ses capacités rédactionnelles afin de dégager des solutions opérationnelles appropriées.

Durée : 4 heures
Coefficient : 4

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 37 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document
comprend le nombre de pages indiqué.
*S'il est incomplet, en avertir le surveillant.***

Vous êtes conseiller territorial des activités physiques et sportives, en charge de la direction des sports de la commune de Sportville (80 000 habitants).

Le président d'une association sportive de la ville a fait savoir au maire qu'il envisageait d'annuler un événement sportif organisé depuis plusieurs années sur le territoire par manque de bénévoles. Dans ce contexte, le directeur général des services vous demande, dans un premier temps, de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport sur le bénévolat sportif.

10 points

Dans un deuxième temps, il vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles pour soutenir les associations sportives du territoire dans la relance de l'engagement bénévole.

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

10 points

Liste des documents :

- Document 1 :** « Loi du 15 avril 2024 visant à soutenir l'engagement bénévole et à simplifier la vie associative » - *vie-publique.fr* - 16 avril 2024 - 2 pages
- Document 2 :** « Bénévolat sportif : pas simple, le choc de simplification » - *lagazettedescommunes.com* - 22 décembre 2023 - 2 pages
- Document 3 :** « Communiqué de presse. Le MSJOP encourage le bénévolat en suscitant de nouvelles vocations au sein du mouvement sportif » - *sports.gouv.fr* - 25 juin 2024 - 2 pages
- Document 4 :** « Le bénévolat sportif à la recherche d'un second souffle » - *lagazettedescommunes.com* - 10 novembre 2022 - 3 pages
- Document 5 :** « Bénévolat en 2025 : un nouvel élan à construire ensemble » - *France bénévolat* - mars 2025 - 3 pages
- Document 6 :** « Engagement bénévole, cohésion sociale et citoyenneté. Avis du CESE » - *CESE* - juin 2022 - 2 pages
- Document 7 :** « On recherche des bénévoles ! » - *Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle* - consulté le 15 juillet 2025 - 2 pages
- Document 8 :** « La France bénévole 2025 » (extraits) - *Co alta formation et IFOP* - mai 2025 - 4 pages
- Document 9 :** « De nouvelles formations pour les bénévoles cette année » - *laligue25.org* - 1^{er} octobre 2024 - 4 pages
- Document 10 :** « Les bénévoles des associations sportives : plus souvent des hommes, jeunes, et des parents » (extraits) - *INJEP Analyses et synthèse* - août 2023 - 4 pages
- Document 11 :** « Crise du bénévolat : de nouvelles solutions dans les territoires ? » - Pierre Messerlin - *Projet S - cahier n°15* - 2025 - 7 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

Dans un souci environnemental, les impressions en noir et blanc sont privilégiées. Les détails non perceptibles du fait de ce choix reprographique ne sont pas nécessaires à la compréhension du sujet, et n'empêchent pas son traitement.

Loi du 15 avril 2024 visant à soutenir l'engagement bénévole et à simplifier la vie associative

Publié le 16 avril 2024 - www.vie-publique.fr

La loi vise à répondre à des problématiques concrètes des associations, locales comme nationales. Elle comporte différentes mesures pour encourager le bénévolat et simplifier la vie des associations, en particulier sur le plan financier.

La loi a été promulguée le 15 avril 2024. Elle a été publiée au Journal officiel du 16 avril 2024.

Plus de 20 millions de citoyens s'engagent chaque année dans une activité de bénévolat. Ils réalisent un maillage des territoires au travers de quelque 1,5 million d'associations. Les associations ont un rôle essentiel dans la cohésion sociale et le vivre-ensemble en permettant au plus grand nombre d'accéder à des biens, des connaissances ou des activités à moindre coût et de manière collective. Les associations sont l'expression d'une vitalité démocratique, portée par la loi du 1^{er} juillet 1901. Elles permettent à des bénévoles de se rassembler et de s'engager autour d'un projet ou d'une cause qui leur tient à cœur, en parallèle de leur carrière professionnelle et de leur vie personnelle, de manière désintéressée. Depuis quelques années elles connaissent des difficultés (baisse des subventions, complexité des tâches, individualisme...).

L'essentiel de la loi

La loi, qui a été amendée par les parlementaires et le gouvernement, s'inscrit dans la continuité des Assises de la simplification associative et des résultats de la consultation nationale menée auprès des associations en 2023. Elle entend répondre aux attentes concrètes des associations et de leurs bénévoles. Elle s'articule autour de deux objectifs.

Le premier de ces objectifs est d'**encourager et mieux reconnaître l'engagement associatif**. Ainsi, le texte prévoit :

- d'ouvrir les droits de formation inscrits sur le compte personnel de formation (CPF) dans le cadre du **compte d'engagement citoyen (CEC)** aux bénévoles œuvrant dans des associations déclarées depuis au moins un an (contre trois ans jusqu'ici) ;
- de permettre aux associations d'abonder le CPF de leurs adhérents au travers du CEC ;
- **d'assouplir les conditions de recours au congé d'engagement associatif** pour les salariés et **au congé de citoyenneté** pour les agents publics aux bénévoles œuvrant au sein d'associations déclarées depuis au moins un an (contre trois ans actuellement) et d'étendre ces congés aux délégués bénévoles du Défenseur des droits ;

- **de permettre à un salarié de faire don**, sous forme monétisée, **de ses jours de repos** non pris à **une association**. Un décret viendra fixer le nombre de jours autorisés ;
- **d'ouvrir le mécénat de compétences aux entreprises de moins de 5 000 salariés** et d'étendre sa durée maximale de deux à trois ans ;
- d'étendre à la fonction publique hospitalière l'expérimentation du mécénat de compétences, ouverte par la loi 3DS du 21 février 2022 aux fonctionnaires de l'État et territoriaux pour cinq ans.

Le deuxième objectif du texte est de **simplifier la vie associative** en :

- simplifiant **les conditions de prêt entre associations**, *via* des contrats de prêts approuvés par l'organe de direction de l'organisme prêteur. Un décret viendra lister les organismes concernés et définir les conditions, notamment de publicité, et les limites dans lesquelles ces organismes peuvent octroyer des prêts ;
- **permettant des conventions de trésorerie entre associations membres d'un même groupe associatif**, afin d'optimiser leur trésorerie et d'éviter le recours systématique à des emprunts bancaires ;
- harmonisant et en **élargissant les causes de recours aux tombolas, loteries et lotos** ;
- autorisant les communes à accorder une autorisation d'occupation temporaire de l'espace public à titre gratuit aux associations.

La loi pérennise de plus le réseau national d'appui "Guid'Asso" et prévoit la remise par le gouvernement d'un rapport analysant la situation de l'emploi associatif et l'impact de la baisse des subventions sur cet emploi.

À noter

L'article 5 de la proposition de loi initiale, qui permettait aux communes d'**exonérer les associations de la taxe d'habitation**, a été supprimé par amendement puisque cette possibilité est désormais instaurée par l'article 146 de la loi de finances pour 2024.

Bénévolat sportif : pas simple, le choc de simplification !

Publié le 22/12/2023 - www.lagazettedescommunes.com

Un an après son lancement, le « plan d'action » initié par le gouvernement pour favoriser l'engagement bénévole, colle-t-il vraiment aux attentes du terrain ? Si l'enjeu de simplification de la gestion associative correspond effectivement à un enjeu majeur, le chemin vers celle-ci semble sujet à débats...

Trois ministres impliqués, un député auteur d'une proposition de loi : le gouvernement semble avoir engagé un travail de fond sur l'accompagnement de la vie associative et en particulier sur une de ses composantes vitales : le bénévolat.

Depuis un an et la définition d'une feuille de route dans laquelle le bénévolat sportif occupe une place de choix, le gouvernement a défini un plan d'action autour de quatre axes principaux : simplifier la gestion associative, accompagner les associations au quotidien, faciliter les parcours d'engagement, reconnaître les compétences des bénévoles. Il y est ainsi question d'élargir le mécénat de compétences, d'assouplir les conditions d'ouverture du Compte engagement citoyen (CEC), celles du recours au congé d'engagement associatif, de faire évoluer le « Compte Assos », d'instaurer « un nouveau service public de la VAE (validation des acquis de l'expérience) », etc.

Comme le souligne Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, le gouvernement apparaît donc « pleinement engagé pour mieux reconnaître les compétences et valoriser l'engagement des bénévoles ». En particulier ceux du champ sportif, au nombre de 3,5 millions répartis dans 360 000 associations.

Loin du terrain

Pour autant, certains acteurs de premier plan semblent s'interroger à la lecture de ces annonces. C'est le cas de Jacques Malet, président de l'association Recherches & Solidarités, structure qui vient de mettre en ligne une infographie retraçant justement le « top 5 des préoccupations des dirigeants associatifs », à savoir : les ressources humaines, le renouvellement des dirigeants, la situation financière de la structure, la diminution du nombre d'adhérents, la motivation et l'investissement des dirigeants.

« Nous constatons de profonds bouleversements en matière d'engagement », explique-t-il. « Avec des difficultés sur les 65 ans et plus », en baisse de 25% par rapport à 2010 et un bénévolat qui globalement devient plus ponctuel ou intermittent. La réalité, elle est là. C'est pourquoi, j'avoue ne pas être convaincu par les annonces du gouvernement ». Et d'illustrer : « Le CEC ? C'est un dispositif très peu connu et semble-t-il complexe à mettre en place. Même constat pour la VAE. Quant au compte personnel de formation (CPF), il apparaît surtout conçu pour les actifs, non ? En matière de bénévolat, il est important effectivement de concevoir des choses simples dans lesquelles tous les acteurs et tous les secteurs du sport comme des autres champs, se retrouvent. Et d'évaluer ce qui est mis en place... »

Incompréhension

Maître de conférences associé à l'Université de Poitiers (STAPS), Arnaud Saurois apparaît tout aussi sceptique. Lui, doute notamment de l'efficacité de l'article de la proposition de loi du député (Renaissance) de la Loire Quentin Bataillon, relatif au

congé d'engagement : « Le texte propose de l'ouvrir aux associations de moins d'un an contre trois auparavant. Mais le dispositif est déjà très peu utilisé. Donc qu'est-ce que ça va changer ? » À ses yeux pourtant, la simplification constitue « le bon sujet ».

En revanche, le chemin pour y parvenir lui semble encore bien tortueux...

L'universitaire revient à la proposition de loi et fait part de son incompréhension : « Le titre est bon, l'avant-propos apparaît pertinent. Mais ensuite, ça fait pschitt ! D'une manière générale, peu de choses ont avancé en un an. À ce stade, tout cela apparaît bien léger au regard des attentes de terrain notamment dans le champ du sport », conclut-il.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le MSJOP encourage le bénévolat en suscitant de nouvelles vocations au sein du mouvement sportif

25 juin 2024 - www.sports.gouv.fr

Le ministère lance une campagne de communication, labellisée Grande Cause Nationale 2024, pour valoriser l'engagement des bénévoles qui font le sport France et susciter de nouvelles vocations.



Les Jeux de Paris 2024 représentent une occasion formidable de mettre à l'honneur la pratique sportive, de sensibiliser à l'importance de l'activité physique et sportive, mais également de célébrer la passion du sport partagée par l'ensemble du mouvement sportif français. C'est pourquoi, à près d'une trentaine de jours de ces Jeux à la maison, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques lance une campagne de communication, labellisée Grande Cause Nationale 2024, pour valoriser l'engagement des bénévoles qui font le sport en France et susciter de nouvelles vocations riches d'émotions.

Sportifs, supporters, dirigeants, professionnels du secteur mais également bénévoles engagés au quotidien au sein des clubs, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 constituent une occasion unique de rassembler l'ensemble des forces vives du mouvement sportif autour d'une passion commune et d'un héritage durable au service d'une nation sportive. À cet égard, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques lance aujourd'hui une campagne de communication, labellisée Grande Cause Nationale 2024, afin de valoriser l'engagement des bénévoles au sein du mouvement sportif, mieux faire connaître leurs missions et sensibiliser aux bénéfices de leur investissement.

Les Jeux de Paris 2024 rappellent combien les bénévoles sont essentiels au mouvement sportif et à la diffusion des valeurs du sport au sein de la société. En effet, chaque année, l'engagement des bénévoles permet la réussite de milliers de manifestations sportives organisées au cœur de nos territoires. Certains d'entre eux seront mêmes engagés au service des Jeux de Paris 2024 cette année, comme ils l'ont été pour la Coupe du Monde de Rugby et les grands événements sportifs que la France accueille régulièrement. Au quotidien et lors des grands événements sportifs, les bénévoles constituent ainsi les chevilles ouvrières de la promotion de l'activité physique et sportive, à laquelle est cette année dédiée la Grande Cause Nationale 2024 :

- Le sport représente le 1er domaine d'engagement des français : c'est donc 1 bénévole sur 4 qui est engagé au service du sport en France !
- Le bénévolat sportif reste fortement plébiscité par les jeunes : 31% des jeunes indiquent donner de leur temps au sein d'une association sportive dans leur quotidien.
- 3,5 millions de personnes œuvrent bénévolement chaque année dans une des 360 000 associations sportives présentes sur l'ensemble du territoire, dont 160.000 clubs affiliés à une fédération sportive.

La campagne « Devenez bénévole » se décline sur le site internet et sur les réseaux sociaux du ministère tout au long du mois de juillet à travers une identité graphique dédiée, des visuels et des capsules vidéo de témoignages inspirants de bénévoles du mouvement sportif.

Elle met en lumière la pluralité des missions que peut mener un bénévole au sein d'une association sportive en tant que dirigeant, animateur, communicant, arbitre, accompagnateur ou encore organisateur de manifestations sportives...

À propos du bénévolat sportif

- Qui peut devenir bénévole du mouvement sportif ?

Le bénévolat est ouvert à toutes et tous, étudiants, actifs, retraités, personnes en situation de handicap, des plus jeunes aux moins jeunes, des plus sportifs aux moins sportifs... Le rôle du bénévole est aussi d'incarner cet esprit collectif, en accueillant de nouvelles personnes et en participant à la vie du club. L'ensemble des informations utiles autour de l'engagement dans le sport et des missions de bénévolat ou de volontariat, ainsi que les dispositifs d'accompagnement et de formation vers la vie associative sont disponibles sur Sports.Gouv.fr.

- Pourquoi devenir bénévole du mouvement sportif ?

Quelles que soient les missions portées, le bénévolat c'est avant tout des aventures humaines et sportives riches d'émotions, et des expériences sur les plans personnel et professionnel.

S'engager comme bénévole dans un club sportif est source de développement personnel, d'expérience professionnelle et vecteur de lien social :

- Etre bénévole, c'est donner de son temps pour les autres, partager sa passion du sport, se sentir utile, vivre des moments inoubliables et fédérateurs.
- Etre bénévole, c'est aussi un moyen de développer des compétences mobilisables dans le milieu professionnel : adaptabilité, sens de l'organisation, prise de parole en public, leadership, etc.
- Etre bénévole, c'est enfin contribuer, à un projet plus large de transmission de valeurs, telles que l'intégrité ou l'inclusion, au sein de sa structure ou d'être un maillon de la grande histoire de sa discipline.

- Comment devenir bénévole ? Pour trouver une mission de bénévolat, rendez-vous sur JeVeuxAider.gouv.fr, la plateforme publique du bénévolat, proposée par la Réserve civique.

Elle met en relation celles et ceux qui veulent agir pour l'intérêt général avec les associations qui ont besoin de bénévoles. Pour se mobiliser, rien de plus simple : inscrivez-vous en quelques clics, découvrez les milliers de missions disponibles, sur le terrain ou à distance, et choisissez celle qui vous convient !

Le bénévolat sportif à la recherche d'un second souffle

10 novembre 2022 - lagazettedescommunes.com

L'écosystème sportif français repose sur 3,5 millions de bénévoles, dont le nombre est à la baisse, en raison de la crise sanitaire et de la diminution de l'engagement des seniors. Vieillesse, implication plus ponctuelle... l'essoufflement du bénévolat sportif constitue un défi de taille pour les collectivités et leur tissu associatif.

CHIFFRES-CLES

- 275 000 équivalents - temps plein : c'est, en 2017, ce que représentait le bénévolat sportif, estimé par le Comité national olympique et sportif français.

Il était prévu qu'elle rassemble 5 000 participants, entre Rezé et Nantes, en Loire-Atlantique, le 9 octobre. Faute de commissaires en nombre suffisant pour assurer les carrefours sur 15 kilomètres, la 41^e édition des Foulées du tram a donc été tout bonnement annulée par une équipe organisatrice gagnée par la lassitude. Phénomène isolé ou véritable tendance ? A ce stade, une certitude, « la situation du bénévolat constitue la première source d'inquiétude des dirigeants associatifs », constate Jacques Malet, président de l'association Recherches et solidarités, qui, dans ses études dédiées au secteur associatif, évalue à 15 % la perte de bénévoles, tous domaines confondus, depuis 2019. Soit près de 2 millions de moins sur les 13 millions de forces vives !

Les jeunes plébiscitent les projets

Les seniors seraient particulièrement concernés. Dans le sport comme ailleurs, le taux d'engagement des 65 ans et plus ne cesse de diminuer, passant de 37 % en 2013 à 26 % en 2022, selon France Bénévolat. Les conséquences ? « Des difficultés qui commencent à se poser au niveau du bénévolat de gouvernance, c'est-à-dire des fonctions de président, trésorier, secrétaire... plus volontiers occupées par ces profils », relate Claire Thoury, présidente du Mouvement associatif, structure qui regroupe les têtes de réseau des associations.

Et si les jeunes s'engagent, « ils s'inscrivent plus facilement sur des projets spécifiques ». De façon plus ponctuelle, en somme. Sur ce fond de transformation de l'engagement, le secteur du sport, qui recenserait environ 3,5 millions de bénévoles, « résisterait plutôt bien par rapport à d'autres », remarque, presque à contre-courant, Jacques Malet. Il observe une relative dynamique du secteur : près de 10 000 associations sportives sont nées entre juillet 2019 et juin 2022, soit 16 % de toutes les créations recensées, juste derrière la culture (22 %).

Pour autant, « nous sommes inquiets puisque la tendance et le contexte de crise ne prêtent pas à l'optimisme », concède Ali Rebouh, vice-président de la métropole de Nantes (24 communes, 665 300 hab.), chargé des sports. Kamel Chibli, son homologue au sein de la région Occitanie, ajoute : « Pour l'instant, ça passe. Aucun club n'a dû fermer ses portes par manque de bénévoles. Mais nous avons l'impression d'avancer sur une ligne de crête. » Le phénomène n'est pourtant pas nouveau. « Depuis des années, les collectivités, qui soutiennent et accompagnent les clubs sportifs, sont le témoin de l'essoufflement des bénévoles, enchaîne Patrick Appéré, président de l'Association nationale des élus en charge des sports, l'Andes. Et la pandémie de Covid-19 n'a fait qu'accentuer cette situation. » Résultat, à la veille de grands événements sportifs tels que la Coupe du monde de rugby l'an prochain, puis les Jeux olympiques de Paris en 2024, l'association en appelle à la ministre des sports, Amélie Oudéa-Castéra. L'heure est venue, selon l'Andes, de « mener une réflexion sur l'engagement et la valorisation des bénévoles, avec tous les acteurs concernés ».

L'idée d'un statut juridique divise

Elle formule ainsi des propositions. La première : créer un véritable statut juridique du bénévole. Sur la table depuis des années, l'idée est toujours discutée entre ses promoteurs,

qui mettent en avant une forme de sécurisation des parcours, et ses détracteurs, persuadés qu'un statut dénaturerait, voire institutionnaliserait, l'engagement. L'Andes propose aussi « d'ouvrir de façon plus importante des droits à des congés ou des crédits d'heures afin de favoriser l'activité associative pour les salariés actifs » et « d'attribuer des points de cotisation pour la retraite ».

Localement, les collectivités disposent également de plusieurs leviers d'action afin de relancer la dynamique. « A commencer par sensibiliser les clubs à l'importance d'un projet associatif digne de ce nom. Ce document, qui s'établit en associant dirigeants, bénévoles et pratiquants, est sous-exploité dans le domaine du sport », observe Jacques Malet. Kamel Chibli abonde : « Il permet à chaque bénévole d'y trouver une place concrète et définie, de quoi attirer les jeunes pour leur permettre aussi de valoriser ou transférer des compétences sur le marché du travail. » D'autant plus, ajoute Claire Thoury, « qu'ils sont demandeurs d'un engagement qui comporte du sens et constitue une source d'épanouissement ».

« Il faut avoir un discours fort sur l'utilité sociale d'une association et que cela soit retranscrit dans des conventions d'objectifs avec les collectivités. Voilà un excellent moyen de mettre en valeur ce que les gens peuvent vivre au sein des clubs. Au-delà de taper dans un volant... » appuie Yohan Penel, président de la Fédération française de badminton.

Un rapprochement avec les pros

La mission de la collectivité est également de « chouchouter » ses bénévoles, selon le terme de Sébastien Allain, adjoint au maire chargé des sports à La Roche-sur-Yon et représentant de la commission « égalité et citoyenneté » de l'Andes. Comme beaucoup, il se mue régulièrement en animateur de soirée, « pour mettre à l'honneur ce dévouement ». Kamel - Chibli imagine aussi que la collectivité puisse exercer le rôle de passerelle avec les sportifs professionnels. « Tous sont passés par le monde amateur, rappelle-t-il. Les bénévoles apprécient de bénéficier de moments avec eux, d'assister aux entraînements, entre autres. Ce rapprochement peut contribuer à relancer une motivation en berne. »

La récompense de l'engagement se voit, à Saint-Pourçain-sur-Sioule (5 200 hab., Allier), à travers la subvention puisque la ville a mis au point un système qui incite à l'entraide entre associations. « Lorsqu'ils remplissent leur dossier de subvention annuelle, les dirigeants doivent spécifier et recenser le déploiement de leurs bénévoles au sein d'autres structures », indique Pierre Champagnac, du cabinet du maire. La commission chargée des subventions décide ensuite d'un tarif par demi-journée ou journée de mobilisation, puis, elle verse à l'association prêteuse un montant dédié, en plus de son enveloppe classique.

Selon Yohan Penel, l'aide des collectivités aux associations peut aussi être indirecte. Il prône « un choc de simplification » à appliquer au niveau local. Par exemple, « passer les dossiers de subvention en mode pluriannuel plutôt qu'annuel constituerait, pour les bénévoles, un gain de temps et de visibilité sur l'avenir », explique-t-il. Au-delà, le badiste compte sur la dynamique olympique. Paris 2024 prévoit en effet d'engager entre 35 000 et 40 000 bénévoles, appelés « volontaires ». Les fédérations ont d'ores et déjà été sollicitées afin de former un premier « pool ». Et, à ce stade, celle de badminton a reçu quatre fois plus de candidatures qu'elle n'a de besoins. De quoi envisager un héritage serein, en tout cas, pour ses grands événements futurs. Loin des Foulées du tram...

FOCUS

« La lourdeur administrative renforce la difficulté à renouveler la gouvernance »

Claire Thoury, présidente du Mouvement associatif

« Il est impératif de simplifier la vie des bénévoles ! Je fais particulièrement référence aux dossiers à remplir concernant les appels à projets nationaux ou les demandes d'aides diverses, bien souvent pour des sommes non proportionnelles au temps passé... Les bénévoles de gouvernance subissent une vraie lourdeur administrative, ce qui peut aussi contribuer à rendre difficile le renouvellement de la gouvernance de certaines structures.

Le fait de simplifier certains cadres et autres normes constituerait un signal fort. Sans compter que cette mesure permettrait aussi de basculer d'une dynamique de contrainte à une - dynamique de confiance. »

FOCUS

« L'idée de mettre en place des parcours d'intégration a émergé de notre séminaire »



Sébastien Allain, adjoint au maire de La Roche-sur-Yon (55 100 hab., Vendée), chargé des sports

« En Vendée, le socle de bénévoles, en tout cas pour de l'évènementiel, reste solide. En revanche, nous sommes plus inquiets pour le bénévolat du quotidien, plutôt vieillissant. A La Roche-sur-Yon, qui recense 100 associations sportives et 15 000 licenciés, dont un quart de bénévoles, nous travaillons sur la dimension intergénérationnelle. Un bénévole projette de partir ? Nous demandons au club à ce qu'il forme un parrain.

Nous avons aussi organisé, en septembre, un séminaire sur la thématique du bénévolat avec nos villes jumelles du Canada, d'Allemagne, de Roumanie et du Royaume-Uni. Il s'agissait d'échanger nos idées afin de relancer la dynamique après la crise sanitaire. Il est un peu prématuré d'en tirer un bilan, mais il est notamment question de mettre en place des parcours d'intégration des bénévoles. Cette fenêtre sur l'extérieur est très enrichissante. »

Bénévolat en 2025 : un nouvel élan à construire ensemble

La 6^{ème} Edition du Baromètre du Bénévolat, publiée par France Bénévolat avec l'IFOP et le soutien du Crédit Mutuel, dévoile les grandes tendances, avec des signaux contradictoires qui appellent à la fois à l'inquiétude et à l'espoir pour relancer l'engagement bénévole. Si le bénévolat au sein d'une association esquisse un timide rebond après la pandémie, des évolutions intéressantes et des dynamiques de changement sont à noter. Une analyse détaillée des résultats permet de tirer des enseignements précieux pour l'action bénévole en France.

Le paysage a profondément changé depuis 15 ans : les seniors désertent, les jeunes s'engagent, l'équilibre reste fragile...

En 2025, 21 % de la population française de 15 ans et plus participe à une activité bénévole au sein d'une association, un niveau inférieur à ce qu'il était avant la pandémie.

Une tendance inquiétante se confirme : la **diminution notable du bénévolat associatif pour les plus de 65 ans**, des générations clés pour le secteur associatif, dont le taux d'engagement chute à 24 % en 2025, contre 38 % en 2010. Ce recul s'explique en partie par la crainte de ne pas pouvoir garder la maîtrise de son temps en s'engageant dans une association, et certainement par d'autres facteurs sociétaux : départ à la retraite plus tardif, génération sandwich.

Par ailleurs, la **progression du bénévolat chez les 15-34 ans se confirme**, avec une augmentation à 23 % du taux d'engagement bénévole associatif pour cette classe d'âge contre 16 % en 2010. D'autre part les inégalités se creusent, avec des écarts marqués entre les personnes les plus diplômées et celles ayant des qualifications plus modestes, ce qui met en lumière la nécessité urgente de rendre **le bénévolat plus accessible et plus inclusif**. En 2025, 26 % des diplômés du supérieur participent à une activité bénévole en association, contre seulement 12 % des titulaires du CAP ou sans diplôme, et 19 % des bacheliers.

Les femmes, plus que les hommes, s'orientent vers des formes d'engagement informelles (aide entre proches ou le soutien ponctuel...), illustrant leur recherche de **flexibilité** et **d'adaptabilité** dans l'organisation associative.

Enfin, les territoires ruraux connaissent un désengagement plus marqué que les milieux urbains, ce qui accentue les inégalités territoriales. Ce constat appelle à la nécessité de **renforcer le maillage associatif** et **d'adapter des actions ciblées** pour mobiliser ces publics et valoriser leur contribution.

Un signal encourageant : vers un bénévolat plus suivi

Une tendance plus optimiste se dessine : le bénévolat n'est pas un phénomène de « zapping » !

Les bénévoles ponctuels (à l'occasion des vacances ou pour un événement...) montrent **une grande fidélité envers leur association**, en fonction de ses besoins et de leurs disponibilités. Le bénévolat ponctuel laisse la place à un bénévolat plus régulier comme quelques heures consacrées chaque mois pour 34%. Le bénévolat n'est pas qu'une simple ressource humaine pour les associations, il incarne une forme d'engagement actif, accessible à tous, qui renforce le lien social, crée des solidarités de proximité et soutient le vivre-ensemble. À travers lui, chacun peut jouer un rôle dans la société et contribuer à bâtir un monde plus juste, plus solidaire et plus fraternel.

Comme l'explique **François Bouchon, président de France Bénévolat** : « *en 2025, il est crucial que les associations s'adaptent à ces nouvelles réalités, en favorisant des pratiques plus flexibles et inclusives, et en mettant en œuvre des stratégies de fidélisation et d'accueil plus adaptées aux besoins des bénévoles d'aujourd'hui.* »

Plus de 25 millions de potentiels bénévoles : un appel à l'action pour les associations

Une autre donnée intéressante concerne les non-bénévoles qui sont **plus de 25 millions disposés à ne pas exclure de s'engager dans le bénévolat**, c'est formidable ! Ils ne ferment pas la porte à cette option, à condition que les conditions d'engagement soient adaptées à leurs contraintes. Le manque de temps disponible, la flexibilité des horaires, et des missions avec un engagement à durée limitée sont des critères essentiels pour ces futurs bénévoles.

Enfin, si le « bouche-à-oreille » reste le principal levier pour attirer de nouveaux bénévoles, en particulier parmi les aînés, les plus jeunes préfèrent les canaux numériques pour découvrir des opportunités de bénévolat. Toutefois, il faut noter que les plateformes de mise en relation semblent être un levier moins efficace que **l'interaction directe** avec un conseiller. France Bénévolat joue donc **un rôle essentiel en facilitant la mise en relation entre les bénévoles et les associations.**

Bénévolat en France : un avenir prometteur à portée de main

Le bénévolat en France demeure une activité dynamique et essentielle pour la société. Il constitue l'une des expressions les plus vives de la citoyenneté et de la solidarité, avec la montée en puissance de l'implication des jeunes, qui représente, aux côtés des seniors, l'avenir des associations.

Face aux défis importants révélés par les baromètres du Bénévolat depuis 15 ans, les centres départementaux de France Bénévolat développent en permanence, avec leurs associations adhérentes et les autres acteurs clés locaux, de nouvelles pratiques pour susciter des envies d'engagement et les transformer en expériences bénévoles réussies.

Pour attirer des citoyens de tous âges en leur faisant découvrir les valeurs et les apports du bénévolat, les actions de promotion et de sensibilisation se diversifient : au-delà des traditionnels forums, elles se traduisent par des expériences ludiques (exemple : *escape game*), des expo-photos, des « *bénévolatdating* » qui montrent aux futurs bénévoles la richesse du tissu associatif local, des interventions en établissements d'enseignement secondaire et supérieur, des ateliers ludiques et participatifs et des témoignages inspirants auprès de futurs retraités pour les aider à se projeter vers un engagement choisi, soit **350 actions de promotion, 30 000 personnes sensibilisées au bénévolat.**

Pour transformer l'envie d'engagement en mission choisie, les **700 bénévoles-conseillers de France Bénévolat** écoutent, orientent, accompagnent les candidats, en fonction des attentes, besoins et enjeux des associations, soit **11 000 bénévoles conseillés en 2024.**

Pour accompagner les associations dans l'adaptation aux nouvelles attentes de leurs pratiques d'animation des bénévoles et de leur fonctionnement, France Bénévolat co-anime des tables rondes ou des séminaires inter-associatifs sur des thématiques innovantes: par exemple développer des missions de bénévolat sous forme de projets, particulièrement recherchées par les jeunes, mettre en place des gouvernances collégiales pour faciliter le remplacement des responsables en allégeant la part de chacun tout en favorisant la vie d'équipe.

Quels leviers pour (re)mobiliser et développer l'engagement associatif ?

Un besoin de souplesse

18% des non-bénévoles seraient incités à s'engager avec des horaires adaptés, 18% avec plus de flexibilité,

14% avec des missions à durée limitée.

Importance du contact humain

29% des non-bénévoles déclarent que la sollicitation directe d'un bénévole les encouragerait à s'engager (40% chez les 65 ans et plus),

17% citent la rencontre avec un conseiller comme déclencheur potentiel.

Egalement, France Bénévolat contribue activement à enrichir le contenu d'Associatheque.fr, la plateforme de référence du Crédit Mutuel dédiée à l'information et à la gestion des associations, en partageant son expertise. A travers des fiches conseils et des outils pratiques dédiés au recrutement et à l'accompagnement des bénévoles, France Bénévolat aide les structures à relever les défis actuels du secteur associatif.

Enfin, France Bénévolat déploie des projets co-construits avec les acteurs locaux, associatifs et institutionnels, qui valorisent le bénévolat en réponse à des enjeux sociétaux majeurs comme l'inclusion, le bien vieillir, les relations intergénérationnelles, l'éducation citoyenne, la transition écologique, ou la revitalisation des territoires : des projets qui favorisent le « faire ensemble » de tous sur un bassin de vie.

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention suivante :

Étude France Bénévolat / IFOP Mars 2025 avec le soutien du Crédit Mutuel

ENGAGEMENT BÉNÉVOLE, COHÉSION SOCIALE ET CITOYENNETÉ

AVIS DU CESE - JUIN 2022

Le bénévolat, une réponse toujours pertinente et positive face aux crises

A rebours de l'image actuelle d'une société française fatiguée démocratiquement, qui se replie sur elle-même, qui recherche du sens à donner au travail et où tout se marchandise, le bénévolat, cet « **élan joyeux** » apporte une réelle solidarité à notre pays. Le bénévolat unifie la société de par les liens tissés au quotidien entre les citoyens de tout âge : 22 millions de personnes âgées de 18 ans et plus agissent au sein d'une association, d'un syndicat, d'une mutuelle ou encore d'un parti politique. L'engagement bénévole, mis en exergue pendant la crise sanitaire liée à la Covid-19, révèle aussi sa fragilité.

22 MILLIONS DE
BÉNÉVOLES

âgés de 18 ans et plus,
oeuvrent en France.

Ces engagés au bénéfice de l'intérêt général agissent sur des champs d'intervention très larges (éducation, social, handicap, santé, culture, sauvegarde de la biodiversité, aide alimentaire...). Le bénévolat doit aussi faire face au vieillissement et départ de ses responsables, à des besoins de formation (complexité administrative, responsabilité, financement...), ou encore à la crise de la reconnaissance tant individuelle que collective.

55 ANS
ET PLUS

c'est l'âge des bénévoles
réalisant la moitié de
volume total de bénévolat
formel en France

Face à ses évolutions nécessaires, comment porter et renouveler l'engagement bénévole ?

LE CESE PROPOSE UNE NOUVELLE
DÉFINITION DU BÉNÉVOLAT :

Le bénévolat est l'action de la personne qui s'engage librement, sur son temps personnel, pour mener une action non rémunérée en direction d'autrui, ou au bénéfice d'une cause ou d'un intérêt collectif.

Le CESE formule **19 préconisations** pour donner à chaque citoyen la possibilité et la liberté d'être un bénévole mieux formé, reconnu et valorisé.

LES RAPPORTEURS :

Marie-Claire Martel

marie-claire.martel@lecese.fr
01 44 43 64 04

Représentant le Mouvement associatif, Marie-Claire Martel est Vice-présidente du Bureau du CESE et présidente de la COFAC (Coordination des Fédérations et Associations de Culture). Pour le Groupe Associations, elle siège à la Commission Education, Culture et Communication, à la Commission temporaire Participation démocratique et à la Délégation aux Outre-mer.

Jean-François Naton

jean-francois.naton@lecese.fr
01 44 43 64 12

Conseiller confédéral de la CGT, Jean-François Naton siège au sein des Commissions Education, Culture et Communication, Travail et emploi, et à la Commission temporaire Participation démocratique. Il préside la Commission temporaire Cannabis.



1 FACILITER L'ACCÈS AU BÉNÉVOLAT PAR UN MEILLEUR ACCUEIL, UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT ET DAVANTAGE D'INFORMATION

- Proposer aux partenaires sociaux d'expertiser et d'évaluer la **création d'un nouveau droit interprofessionnel** attribué aux représentants syndicaux salariés et employeurs pour les tâches d'intérêt général liées au dialogue social, hors entreprise et administration.
- **Interdire les activités bénévoles en contrepartie de la perception de minima sociaux**, le CESE rappelant que le bénévolat est un acte désintéressé, ne pouvant donner lieu à rétribution financière.

2 VALORISER LES BÉNÉVOLES DE FACON COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE

- **Augmenter très significativement les moyens humains et financiers** du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire et doubler le montant alloué lors de la première année.
- Instaurer une procédure préalable de **médiation auprès du délégué du Défenseur des droits** dans le département, dans le cas où une collectivité locale ou l'État demande à une association de lui rembourser tout ou partie d'une subvention, le CESE préconise.
- Faire connaître le **congé de représentation** et le **congé engagement** aux actifs et actives ainsi qu'à leurs employeurs publics et privés en menant une campagne nationale d'information. Lancer une étude visant le maintien de la rémunération des salariés prenant un congé pour exercer une responsabilité bénévole.
- **Transformer la déduction d'impôt en crédit d'impôt** pour les bénévoles qui engagent des frais dans le cadre de leur bénévolat.



3 MIEUX FORMER ET RECONNAITRE DAVANTAGE LES COMPÉTENCES DES BÉNÉVOLES

Il est crucial de sécuriser l'engagement en développant les formations des bénévoles et de leurs responsables au niveau juridique, financier (montage de dossier complexes de demande de subvention ou de partenariat...), managérial (certaines associations doivent gérer des milliers de bénévoles). Le CESE préconise de :

- Simplifier et promouvoir le volet Formation du **Fonds de développement de la vie associative** (FDVA-1), en particulier auprès des petites et moyennes associations, par une augmentation significative de l'enveloppe budgétaire allouée pour accompagner l'extension du Fonds.
- Pour accompagner les bénévoles dans leur démarche de **reconnaissance de leurs compétences acquises via un bilan de compétences ou une validation des acquis de l'expérience** (VAE), mutualiser et coordonner, avec l'appui d'un financement public, les moyens humains et financiers au niveau national pour l'ensemble des organisations recourant au bénévolat et pour les structures publiques concourant à la VAE (prise en compte des apports des passeports bénévoles et des open badges).

[...]

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE

On recherche des bénévoles !

Le Conseil départemental regroupe à travers la plateforme « [Place de l'engagement](#) » de nombreuses missions de bénévolat proposées par les associations de Meurthe-et-Moselle. Elle compte **plus de 1500 citoyens et 700 associations inscrits**.

- ▶ Ces missions peuvent être effectuées le soir, le week-end ou de manière ponctuelle.
- ▶ Place de l'engagement, grâce à la **géolocalisation**, vous permet de repérer des missions et des associations **près de chez vous**. Certaines peuvent s'effectuer **en distanciel** (community management, par exemple). Vous pouvez également activer des **alertes personnalisées** : entrez vos préférences et **vous serez notifié dès qu'une mission qui vous correspond est en ligne !**

Zoom sur les missions de bénévolat dans le domaine du lien social et de l'accompagnement

➔ [Découvrez la sélection](#)

Plusieurs associations s'engagent pour lutter contre l'isolement et la solitude. Distribuer des livres aux enfants hospitalisés, prendre les inscriptions pour une sortie culturelle, animer un atelier d'informatique auprès de personnes en situation de handicap, rendre visite à une personne âgée à domicile, créer du lien avec les étudiants en précarité ou difficulté...

Place aux collectivités !

Place de l'engagement s'ouvre progressivement aux **collectivités** ! Découvrez les missions proposées par les villes de Toul et de Lunéville, ainsi que la Communauté de Communes Mad-et-Moselle :

- ▶ [Toul](#) : des missions auprès des seniors, du périscolaire
- ▶ [Lunéville](#) : facilitateur de langage pour le programme de réussite éducative du CCAS
- ▶ [Communauté de Communes Mad-et-Moselle](#) : bibliothécaire bénévole à Thiaucourt

Et toujours

Les missions de bénévolat autour de l'aide alimentaire et vestimentaire ([cliquez ici](#))

Accueillir les personnes, participer à la distribution, réaliser des animations ou des collectes, gérer les marchandises provenant des donateurs, organiser le transport des denrées, les missions de bénévolat en lien avec l'aide alimentaire et vestimentaire pour les plus démunis sont nombreuses.

Les missions de bénévolat en relation avec l'éducation ([cliquez ici](#))

Aider à l'apprentissage du français, réaliser des actions de soutien scolaire, intervenir dans les écoles, les collèges ou les lycées, les missions de bénévolat font également leur rentrée des classes.

Les missions de bénévolat en lien avec des évènements ([cliquez ici](#))

Tenir la buvette, organiser les repas, accueillir le public, participer à l'installation et au rangement, aider à la communication... Les associations recherchent des bénévoles pour des festivals (film, camp climat...), des organisateurs de soirées éphémères, des secouristes, des distributeurs de flyers...

Les missions de bénévolat en lien avec le secourisme ([cliquez ici](#))

Les associations recherchent des bénévoles pour tenir des postes de secours lors d'événements mais également pour former aux gestes de premiers secours.

Les missions de bénévolat autour de l'enseignement du français ([cliquez ici](#))

Envie de donner des cours de français ? Plusieurs associations de Meurthe-et-Moselle recherchent des bénévoles pour animer des ateliers d'apprentissage du français et des ateliers de français langue étrangère (FLE).

Les missions de bénévolat en soirée, les week-end et pendant les vacances ([cliquez ici](#))

Concitez engagement associatif et vie professionnelle, à votre rythme ! Cette sélection de missions pourra convenir à tous les emplois du temps, même les plus chargés.

Les missions dans le domaine du numérique ([cliquez ici](#))

Animer des ateliers informatiques, communiquer sur les réseaux sociaux, actualiser un site Internet, cataloguer un fonds de documents... Les besoins des associations sont nombreux, et quand il s'agit de numérique, elles comptent sur les passionnés de souris et de clavier pour leur donner un coup de main !

Les missions qui aident les associations à fonctionner ([cliquez ici](#))

Des bénévoles ressources : qu'ils soient férus d'informatique (mettre à jour un site Internet ou gérer les réseaux sociaux), plutôt administratifs (gérer les courriers, répondre aux mails, tenir les listings de bénévoles), bricoleurs (passer un coup de peinture dans un local)...

<https://engagement.meurthe-et-moselle.fr/>

DOCUMENT 8

La France bénévole 2025 (extraits)

Résultats d'une enquête confiée à l'Ifop, conduite début 2025 auprès de 4 646 personnes de 15 ans et plus, complétée par plus de 20 000 témoignages de bénévoles dans le cadre du Baromètre d'Opinion des Bénévoles de Recherches & Solidarités. 20ème édition – Mai 2025

Édito

En 2024, notre étude dressait le panorama du bénévolat en France, et pointait ses évolutions depuis la crise sanitaire de 2020. Elle analysait le profil des bénévoles, leurs motivations, leurs sources de satisfaction et d'enrichissement personnel, leurs attentes envers les associations... Pour cette 20ème édition de La France bénévole, nous avons choisi de prolonger cet état des lieux. Deux enjeux majeurs ont retenu notre attention, tant ils pèsent sur la capacité des associations à se développer, à innover et à faire société.

- Le premier vise le bénévolat régulier, « colonne vertébrale des associations », que l'on dit fragilisée depuis des années et qui tend, en 2025, à se renforcer.
- Le second enjeu est celui de la fracture associative. Cette inégalité persistante d'accès à la vie associative est confirmée dans l'étude, selon le niveau de diplôme. Mais elle montre aussi que lorsque les personnes moins diplômées franchissent le seuil d'une association, leur engagement est souvent plus intense.

Avec les résultats des éditions 2024 et 2025 de La France bénévole, nous disposons d'un socle de connaissances précieuses, au service des associations et des structures qui les accompagnent. Elles viennent nourrir les pratiques et interroger les évidences pour créer des conditions d'accueil plus inclusives et des conditions d'engagement souples et gratifiantes.

Nous remercions nos partenaires qui nous ont accompagnés dans ces analyses : le ministère en charge de la vie associative, Coalta Formation, la Croix-Rouge française, les Restos du Cœur, le CCFD-Terre Solidaire, les Petits Frères des Pauvres.

Pascal Dreyer, Jacques Malet et Cécile Bazin au nom de l'équipe de Recherches & Solidarités

Notre partenaire 2025

Coalta Formation est heureux de s'associer à Recherches & Solidarités pour cette 20e édition de La France Bénévole. Depuis plus de vingt-cinq ans, nous accompagnons la vie associative depuis ses réalités de terrain. Nous intervenons auprès de plus de 60 associations différentes chaque année, auprès de bénévoles, salariés, volontaires, élus et responsables.

Ce que nous observons chaque semaine, ce sont les dynamiques d'équipe, les formations, les séminaires, les échanges de pratiques, les réunions parfois tendues ou joyeuses, les tâtonnements et les élans de chacun, les besoins d'apprendre et de découvrir.

Cette édition 2025 met en lumière deux enjeux majeurs : l'engagement régulier tout au long de l'année et la corrélation entre le niveau social et d'études et l'engagement associatif.

Nos constats de terrain confirment ces tendances et nous invitent à les transformer en leviers d'action : comment créer des conditions favorables à un engagement durable, inclusif et épanouissant ?

À travers trois courtes analyses intercalées dans cette étude, nous proposons une lecture engagée et opérationnelle des données, en articulation avec les défis concrets rencontrés par les associations. Nous espérons ainsi contribuer, à notre place, à renforcer le pouvoir d'agir de celles et ceux qui font vivre les projets associatifs au quotidien.

Les données pour comprendre

- **Le bénévolat régulier**, « tout au long de l'année », dont cette « colonne vertébrale des associations » qui répond aux besoins des associations pour fonctionner au quotidien et mener leurs projets dans la durée. En perte de vitesse d'après les précédentes enquêtes, il est devenu un sujet majeur pour les associations qui ont souvent des difficultés à adapter leur mode de fonctionnement.

Les résultats d'une enquête Ifop pour R&S, réalisée en février 2025 auprès de 4 646 personnes de 15 ans et plus dressent un état des lieux actualisé de la situation aujourd'hui.

- **Les inégalités sociales** observées dans la participation associative, ce qu'on appelle « la fracture associative » qui s'aggrave au fil des enquêtes, qui prive les personnes de formation modeste des bienfaits du bénévolat et les associations d'une ressource humaine, et par conséquent d'un pouvoir d'agir renforcé pour mener leurs actions.

Les résultats de l'enquête Ifop 2025 pour R&S permettent d'aller plus loin. Ils sont présentés ici, pour des facilités de lecture, selon le niveau de diplôme, après des analyses concordantes selon les catégories socio-professionnelles.*

Ces résultats sont complétés par une analyse, selon les mêmes niveaux de diplôme, de plus de 20 000 retours d'expériences de bénévoles issus des enquêtes 2024 du Baromètre d'Opinion des Bénévoles national et des baromètres mis en place avec nos partenaires (Restos du Cœur, Petits Frères des Pauvres, CCFD-Terre Solidaire, Croix-Rouge française).*

* Niveaux de diplôme retenus d'après la nomenclature INSEE, selon 4 strates : aucun diplôme, enseignement primaire, BEPC, CAP, BEP Niveau Bac – Bac + 2 – Supérieur au Bac + 2.

Le point de vue de Coalta-formation

Le bénévolat régulier : une disponibilité à cultiver, pas un acquis

Les chiffres 2025 montrent que le bénévolat régulier progresse. Ce regain général se traduit différemment sur le terrain : certaines associations sont manifestement en difficulté, mais nous rencontrons de nombreuses associations qui, parce qu'elles ont choisi d'investir dans l'accompagnement des bénévoles, ont des résultats très encourageants.

Nos constats rejoignent les chiffres :

- La régularité ne repose pas seulement sur la disponibilité, mais sur le plaisir de revenir, la clarté des missions et la qualité du lien humain.
- Les associations qui conçoivent leurs missions en fonction des rythmes de vie (parents, actifs précaires, jeunes engagés, retraités actifs...) développent plus facilement un bénévolat régulier.

Exemples concrets :

- Mise en place d'une équipe mixte bénévoles/salariés dédiée au pilotage du bénévolat.
 - Création d'une mission de "référént du bénévolat" avec un rôle transversal d'accueil et d'accompagnement.
 - Attribution d'une "feuille de mission" souple à chaque bénévole, revue lors d'un temps d'échange.
- ✓ Aider les associations à structurer des fonctions d'animation du bénévolat, à bâtir des collectifs d'accompagnement et à développer une culture d'écoute et de reconnaissance.

La colonne vertébrale des associations est-elle toujours en danger ?

Les évolutions 2023 – 2025

Source : Enquête Ifop 2025 pour Recherches & Solidarités
Les adhérents des associations

De qui parle-t-on ?

- Des 11% de Français qui donnent du temps à une association :
 - Quelques heures chaque semaine tout au long de l'année, en fonction de l'activité de l'association
 - Un jour ou plus par semaine tout au long de l'année, en fonction de l'activité de l'association

Pourquoi toute cette attention ?

Parce que ces bénévoles présents toutes les semaines assurent la stabilité et la continuité des activités des associations. Les précédentes enquêtes montrent que, depuis plusieurs années, cette colonne vertébrale se fragilise.

Qu'en est-il réellement en 2025 ?

Le point de vue de Coalta-Formation

La colonne vertébrale des associations : elle se régénère, mais différemment

L'augmentation des bénévoles hebdomadaires est une très bonne nouvelle. Mais cette "colonne vertébrale" du monde associatif se compose aujourd'hui de profils variés, souvent moins visibles, mais tout aussi essentiels.

Nous rencontrons des bénévoles engagés chaque semaine, sans forcément se revendiquer comme "responsables", mais qui tiennent les activités par leur fidélité, leur savoir-faire et leur attachement à la mission.

Exemples inspirants :

- Jean, retraité, tient la permanence hebdomadaire depuis 5 ans.
- Malika, étudiante, gère les réseaux sociaux de son association tous les lundis.
- Georges, ancien président, continue les maraudes, sans responsabilité officielle.
- Clara, maman de 3 enfants, coanime une chorale inclusive chaque samedi.

Pourquoi séparer le bénévolat d'action et le bénévolat de gouvernance ? Il est plus fécond de proposer des responsabilités progressives, dans une logique de subsidiarité, pour éviter des "sauts de niveau" décourageants.

- ✓ Aider les associations dans la valorisation des engagements réguliers, la création de rôles intermédiaires (coordination, tutorat, animation), et l'ouverture de chemins de responsabilité partagée.

La fracture associative

Observée au fil des enquêtes sous le prisme du niveau de diplôme, cette fracture associative est-elle confirmée par l'enquête de l'Ifop 2025 pour R&S ? Comment répondent les Français aux questions suivantes, avec un regard tout particulier sur les personnes les moins diplômées* :

- Adhérez-vous à une ou plusieurs associations (que ce soit dans le domaine du sport, des loisirs, de la culture, du social, de l'humanitaire, de l'environnement, les parents d'élèves...) ? Oui – Non
- Donnez-vous du temps gratuitement à une association ? Si oui, à quelle fréquence ? Chaque mois ? Chaque semaine ?
- Quel est l'engagement de celles et ceux qui adhèrent à une association ?

Source : Enquête Ifop 2025 pour Recherches & Solidarités

* Pour mémoire, aucun diplôme à BEPC, CAP, BEP.

La lecture de Coalta-Formation

Fracture associative : les moins diplômés s'engagent... s'ils franchissent le seuil

L'enquête 2025 confirme un double constat : les personnes moins diplômées s'engagent moins... mais s'engagent avec force et fidélité lorsqu'elles sont accueillies et valorisées. Le vrai défi est donc de rendre l'adhésion possible et accueillante. Notre hypothèse : ces bénévoles n'ont souvent jamais été invités à prendre la parole, à donner leur avis, à se former. Ce n'est pas qu'ils ne veulent pas, c'est souvent qu'ils ne s'autorisent pas encore.

Les pistes de Coalta-Formation

Deux dimensions de l'adhésion à travailler :

 Cotiser : même symbolique, la participation financière peut être un frein. Des pistes : prix libre, gratuité temporaire, parrainage d'adhésion.

 Adhérer au projet : cela demande une pédagogie adaptée, des exemples concrets, une mise en confiance. Ne pas présumer d'une culture associative partagée. Aider les associations à bâtir une culture d'accueil, à proposer des formats inclusifs (ateliers, jeux de rôles, témoignages), et à rendre l'adhésion lisible et accessible à tous.

 Exemples concrets :

- Café-bénévoles sans ordre du jour, pour tisser du lien avant tout.
- Ateliers participatifs sans jargon, avec outils visuels et partages d'expérience.
- Binômes d'animation entre ancien et nouveau bénévole, sur un pied d'égalité.

De nouvelles formations pour les bénévoles cette année !

1 octobre 2024 - www.laligue35.org

Dans le cadre de son accompagnement à la vie associative locale, la Ligue35 propose de nombreuses formations pour les bénévoles associatifs.

Ces formations sont **entièrement gratuites** pour les **bénévoles** associatifs !

Pour mettre en place ces formations, la fédération s'est appuyé sur des interlocuteurs experts de la vie associative et des méthodes pédagogiques interactives. Le contenu a également été spécifiquement pensé pour les bénévoles associatifs.

Ces formations sont soutenues par la Région Bretagne dans le cadre du FDVA 1 « Formation des bénévoles ».



Valeurs de la république et laïcité

En partenariat avec l'Agence Nationale de Cohésion des territoires, la Ligue de l'enseignement 35 propose des formations gratuites à destination des enseignants et des acteurs de terrain qui sont en contact direct avec les publics.

Cette formation porte sur des questions liées aux valeurs de la République et à la laïcité. Elle vise à répondre à leur besoin d'information et d'accompagnement sur la prévention et la lutte contre les discriminations dans les situations professionnelles qu'ils rencontrent au quotidien. Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances préalables pour suivre la formation.

6 et 7 novembre de 9h à 17h à La Ligue de l'enseignement 35 à Rennes

18 et 19 février 2025 à La Ligue de l'enseignement 35 à Rennes



La responsabilité associative

La formation s'organisera autour de méthodes de participation active, incluant des cas pratiques et des échanges d'expériences entre les participants.

- Comprendre les différents types de responsabilités (civiles et pénales)
- Comprendre celles incombant à la personne morale et celles incombant à la personne physique dirigeante
- Se familiariser avec les assurances
- Découvrir les différents schémas de gouvernance associative

Jeudi 14 novembre de 18h à 21h à La Ligue de l'enseignement 35 à Rennes



Mettre en place une démarche écoresponsable dans mon association

Cette formation, organisée en deux parties, vise à accompagner et encourager la mise en place d'actions au sein de votre association en favorisant les échanges de bonnes pratiques.

La première partie, permettra d'aborder les enjeux du changement climatique, de définir la notion d'éco-responsabilité, de savoir comment réaliser un bilan carbone, de partager les initiatives des participants au sein de leur association et d'identifier les leviers d'actions à l'échelle individuelle et collective au sein de l'association.

La seconde partie permettra de définir un plan d'action au sein d'une association, en déterminant les moyens et ressources nécessaires pour le mettre en œuvre sur le long terme.

- Appréhender le fonctionnement du climat et les effets du réchauffement climatique
- Comprendre la notion d'empreinte carbone et savoir où réaliser son bilan carbone
- S'approprier les enjeux et leviers d'actions à l'échelle individuelle et collective dans son association
- Définir l'éco-responsabilité
- Mettre en œuvre le plan d'action écologique de son association
- Connaître les ressources disponibles pour ancrer un plan d'action dans le temps

25 novembre et 15 janvier de 18h à 21h à La Ligue de l'enseignement 35 à Rennes



Ateliers Fresque du climat et 2tonnes

Depuis sa création, notre fédération a toujours eu à cœur de s'atteler aux défis de son temps. Fidèle à ses valeurs et à son histoire, la Ligue de l'enseignement 35, à travers son

projet fédéral renouvelé, affirme sa détermination à faire face à l'urgence écologique et climatique.

Pour ce faire, elle a fait le choix de former ses bénévoles et ses salariés afin qu'ils deviennent eux-mêmes animateurs et acteurs de la transition.

Si vous souhaitez organiser ou participer à un atelier « Fresque du Climat » ou « 2Tonnes », n'hésitez pas, contactez-nous !

Gratuit pour les bénévoles des associations affiliées à la Ligue de l'enseignement 35.



Les outils numériques au service de mon projet associatif

Le numérique n'est pas une fin en soi, mais un outil au service du projet associatif. Pour organiser des événements, gérer et animer les équipes bénévoles et professionnelles, il est essentiel de se familiariser avec des outils adaptés à sa structure. Cette formation se concentre sur 4 axes principaux :

- Le numérique pour communiquer
- Le numérique pour coopérer et animer
- Le numérique pour financer et soutenir des projets
- Le numérique éthique

Cette formation permettra aux bénévoles de :

- Se familiariser avec des outils numériques
- Comprendre les différents enjeux de ces outils selon leurs objectifs
- Repartir de la formation avec des pistes et outils pour mon association

Lundi 21 novembre de 18h à 21h à La Ligue de l'enseignement 35 à Rennes



Pour une vie statutaire dynamique

Au-delà de l'aspect obligatoire, les statuts sont le véritable outil d'administration d'une association. Les dirigeants associatifs sont tenus de les maintenir actifs. Revoir le modèle de gouvernance et revoir régulièrement les statuts peut permettre de faire évoluer le projet associatif, tout en renforçant l'engagement et en améliorant l'image de l'association.

La formation se concentrera sur des méthodes de participation active, impliquant le partage d'outils, des études de cas et des échanges entre les participants pour définir les valeurs fondamentales de votre association et son modèle de gouvernance.

- Organiser et faire vivre une vie statutaire attractive et interactive
- Faire d'une réunion un moment convivial et bénéfique pour chaque participant
- Échanger des bonnes pratiques

Lundi 2 décembre de 18h à 21h à La Ligue de l'enseignement 35 à Rennes



Organiser un événement et communiquer

Cette formation vise à renforcer les projets et événements de votre association, s'approprier la méthodologie pour élaborer une stratégie de communication, créer des outils de support et communiquer de manière efficace. Pour personnaliser les formations en fonction des associations participantes et des besoins spécifiques des bénévoles, la fédération fournira un questionnaire à remplir en amont.

- Connaître les étapes de gestion de projet événementiel
- Comprendre les enjeux d'une bonne communication
- Construire un plan de communication cohérent et adéquat
- Définir les cibles de sa communication et savoir adapter sa stratégie et ses supports
- (Re) découvrir les différents outils inhérents à la communication pour un événement

Jeudi 12 décembre de 18h à 21h à La Ligue de l'enseignement 35 à Rennes



La gestion et l'animation d'un réseau de bénévoles

- Différencier adhérents et bénévoles
- Identifier les freins et leviers de l'engagement bénévole
- Mettre en exergue les astuces de la mobilisation bénévole
- Échanger des bonnes pratiques sur la gestion et l'animation d'un réseau de bénévoles
- Repartir de la formation avec des outils pour la recherche et la valorisation de bénévole

Jeudi 19 décembre de 18h à 21h à La Ligue de l'enseignement 35 à Rennes

Les bénévoles des associations sportives : plus souvent des hommes, jeunes, et des parents

En 2021, un Français sur dix déclare être bénévole dans une association sportive, selon la première Enquête nationale sur l'engagement associatif et les dons (ENEAD). Les bénévoles dans les associations sportives sont, plus que dans les autres secteurs associatifs, des personnes relativement jeunes et des hommes. Être parent et avoir des revenus relativement élevés augmente considérablement les chances de choisir le bénévolat sportif. La convivialité est la motivation la plus citée par les bénévoles du secteur du sport. Par ailleurs, ces derniers sont un peu plus souvent engagés dans plusieurs associations que les autres bénévoles. Ils déclarent également plus souvent que leur implication associative a augmenté au cours des cinq dernières années.

Yann Lecorps,
post-doctorant, INJEP,
Le Mans université.

Quelles sont les caractéristiques des bénévoles engagés dans le sport ? Les modalités de leur engagement sont-elles différentes de celles des autres bénévoles ? D'une part, cette étude identifie, à partir de l'Enquête nationale sur l'engagement associatif et les dons (ENEAD), les caractéristiques individuelles spécifiques des bénévoles impliqués dans les associations sportives par rapport aux bénévoles engagés dans d'autres associations. D'autre part, elle dresse un portrait des points communs et des différences

de modalités d'engagement entre les bénévoles des associations sportives et les autres bénévoles.

Les jeunes et les hommes sont davantage bénévoles dans les associations sportives

Les bénévoles du secteur sportif sont plus jeunes que le reste de la population : un bénévole sportif sur deux a moins de 45 ans, contre 38 % pour les bénévoles des autres secteurs associatifs et 45 % pour les non-bénévoles [graphique 1, p. 3]. L'âge est le déterminant le plus important du choix du bénévolat sportif : à caractéristiques similaires, lorsqu'un

”

Dans les autres secteurs associatifs, les femmes représentent 55 % des bénévoles ; dans le sport, elles ne sont que 46 %.

bénévole est âgé de 65 ans ou plus, les chances qu'il soit bénévole dans une association sportive plutôt que dans un autre secteur diminuent de 19 points par rapport à un individu de moins de 25 ans [tableau 2, en ligne]. Ce résultat apparaît cohérent avec la décroissance continue de la pratique sportive avec l'âge [1].

Le bénévolat sportif est majoritairement masculin. Alors que dans les autres secteurs associatifs les femmes représentent 55 % des bénévoles, dans le sport, elles



SOURCE

L'Enquête nationale 2021 sur l'engagement associatif et les dons (ENEAD) et la notion de bénévole

L'ENEAD est réalisée par l'INJEP qui, pour la première fois, a interrogé les Français sur leur implication dans la vie associative : à la fois sur leurs dons mais aussi sur leur participation comme bénévoles, adhérents ou sous une autre forme. 10 332 personnes représentatives des Français de 16 ans et plus ont été interrogées entre le 15 février et le 15 avril 2021 par Internet (en métropole) ou téléphone (dans les DROM). L'objectif de l'enquête est de mesurer de manière exhaustive la part des Français impliqués – d'une manière ou d'une autre – dans une ou plusieurs associations.



définitions

- **Notion de bénévole** : le nombre de bénévoles fait l'objet d'estimations différentes selon les définitions et enquêtes, il est donc à considérer avec précaution [5]. Ici, la notion de bénévole inclut l'ensemble des personnes se déclarant bénévoles et/ou membres d'un bureau ou conseil d'administration d'une association [2].
- **Notion de responsable associatif** : la notion de responsable associatif inclut les personnes se déclarant membres d'un bureau ou d'un conseil d'administration d'une association.



repères

Le bénévolat dans les associations sportives

Le dernier baromètre national de la pratique sportive montre le vif intérêt des Français pour la pratique sportive : 60 % des Français de 15 ans ou plus ont pratiqué une activité sportive régulière en 2022 [6]. Cet engouement des Français pour le sport repose notamment sur les associations sportives, qui représentent une association sur quatre en 2018 [7]. Le bénévolat est une ressource cruciale de ce secteur [8] : 86 % des associations n'emploient pas de salarié et, en moyenne, les associations sportives comptent 17 bénévoles selon l'enquête « Situation des associations en 2018 » (INSEE). En 2018, le travail bénévole du secteur sportif associatif représentait près de 300 millions d'heures, soit environ un quart du travail bénévole de l'ensemble du secteur associatif et un volume de travail de l'ordre de 180 000 emplois en équivalent temps plein.

En 2021, 35 % des personnes engagées comme bénévoles le sont dans une association sportive. Le dernier baromètre de France Bénévolat indique que la part des Français qui déclarent « donner du temps » dans une association sportive est relativement stable depuis 2010 [9].

ne sont que 46 % [tableau 1, en ligne]. Toutes choses égales par ailleurs, être une femme réduit de 9 points la probabilité d'être bénévole dans une association sportive plutôt que dans un autre secteur [tableau 2, en ligne]. Ce résultat vient étayer de nombreux autres résultats qui mettent en évidence une participation moindre des femmes aux associations sportives [2], au bénévolat dans ce secteur [3], ainsi qu'une faible représentation des femmes aux fonctions dirigeantes [4].

Les responsables des associations sportives sont néanmoins nettement plus âgés que les simples bénévoles :

63 % des responsables d'associations sportives ont plus de 45 ans contre 42 % pour les simples bénévoles [tableau 3, en ligne]. Ils restent néanmoins plus jeunes que dans les autres secteurs, dans lesquels en moyenne 74 % des responsables ont 45 ans ou plus. Les hommes sont également plus nombreux parmi les responsables : ils représentent 60 % des responsables associatifs du secteur contre 51 % des bénévoles simples. Ce résultat n'est pas spécifique au domaine du sport : les responsables associatifs des autres secteurs sont également nettement plus souvent des hommes que les simples bénévoles.

Être parent augmente considérablement les chances d'être bénévole dans le secteur sport

Dans le secteur du sport, les bénévoles vivent nettement plus souvent avec un ou plusieurs enfant(s) dans le foyer : c'est le cas de 41 % des bénévoles sportifs contre 26 % des autres bénévoles et 32 % des non-bénévoles [graphique 2, p. 3]. À autres caractéristiques des bénévoles similaires, vivre avec au moins un enfant dans le foyer augmente de 11 points la probabilité d'être bénévole dans le secteur du sport plutôt que dans un autre domaine [tableau 2, en ligne]. Ce résultat est cohérent avec la jeunesse des bénévoles sportifs (un sur deux a moins de 45 ans). Il pourrait également s'expliquer par l'incitation supplémentaire, pour les parents,

à s'engager comme bénévoles dans le club où pratiquent leurs enfants : à 13-14 ans,

la moitié des adolescents sont inscrits dans un club sportif [10]. Par ailleurs les bénévoles sportifs sont 38 % à déclarer qu'un de leurs parents ou de leurs proches participait à une association quand il était jeune : c'est 7 points de plus que pour les autres bénévoles et 20 points de plus que pour les personnes qui ne sont pas engagées comme bénévoles dans une association. À caractéristiques identiques des bénévoles, l'héritage issu de l'engagement associatif d'un proche par le passé n'a pas d'incidence sur le choix spécifique du sport dans l'engagement bénévole [tableau 2, en ligne].

Les bénévoles sportifs sont plus diplômés et plus aisés financièrement

46 % des bénévoles engagés dans le sport disposent d'un revenu net mensuel pour le foyer d'au moins 3 000 € contre 38 % pour les bénévoles des autres secteurs associatifs et 31 % des non-bénévoles. À caractéristiques égales, le niveau de revenu est déterminant dans le choix du bénévolat sportif : disposer

d'un revenu mensuel net de 3 000 € ou plus est associé à une probabilité de 15 points de plus d'être bénévole dans une association sportive plutôt que dans un autre secteur [tableau 2, en ligne]. Ce résultat est cohérent avec un rythme de pratique sportive plus soutenu des personnes ayant une meilleure situation financière [1]. Les bénévoles du secteur sport sont également davantage diplômés : 56 % ont un diplôme supérieur au bac contre 53 % pour les bénévoles des autres secteurs et 39 % des non-bénévoles [tableau 1, en ligne]. Toutefois, une fois prises en compte les autres caractéristiques individuelles, le niveau de diplôme n'a pas d'influence sur la probabilité d'être bénévole dans une association sportive plutôt que dans un autre secteur [tableau 2, en ligne].

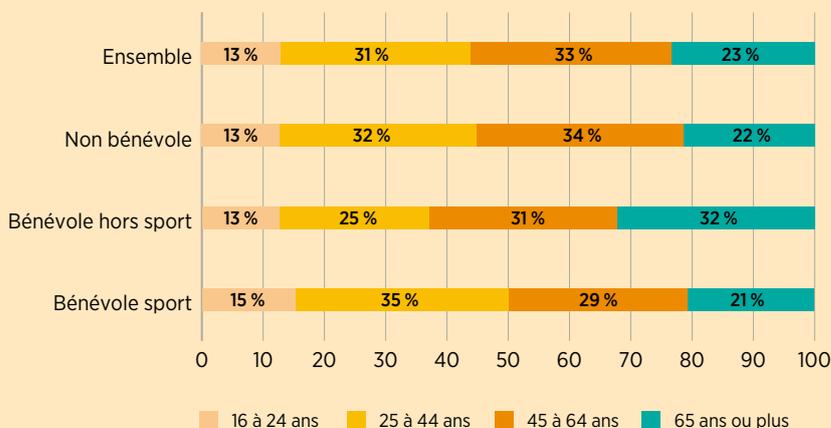
Les bénévoles dans le sport recherchent en premier lieu la convivialité

Tous secteurs confondus, le partage de moments de convivialité est le principal moteur du bénévolat associatif, mais cette motivation est encore plus marquée dans le secteur du sport (citée par 63 % des bénévoles dans le sport contre 51 % des autres bénévoles [graphique 3, p. 4]). La seconde motivation, la pratique ou l'enseignement d'un sport, arrive loin derrière avec 46 %. Les bénévoles du domaine sportif déclarent plus souvent qu'ils participent à une association pour s'épanouir et renforcer leur estime que les autres bénévoles (+ 5 points). À l'inverse, aider des personnes en difficulté ou se rendre utile est une motivation nettement moins fréquente pour les bénévoles du sport que pour les autres bénévoles (- 17 points).

Alors que l'on pourrait s'attendre à ce qu'ils réalisent en premier lieu des tâches directement en lien avec la pratique sportive, les bénévoles sportifs déclarent le plus souvent – comme les autres – réaliser des tâches administratives (39 %) et des activités d'organisation interne (38 %). L'entraînement sportif ou l'arbitrage arrivent en quatrième position seulement des activités le plus citées avec 36 % [graphique 4, en ligne].

graphique 1

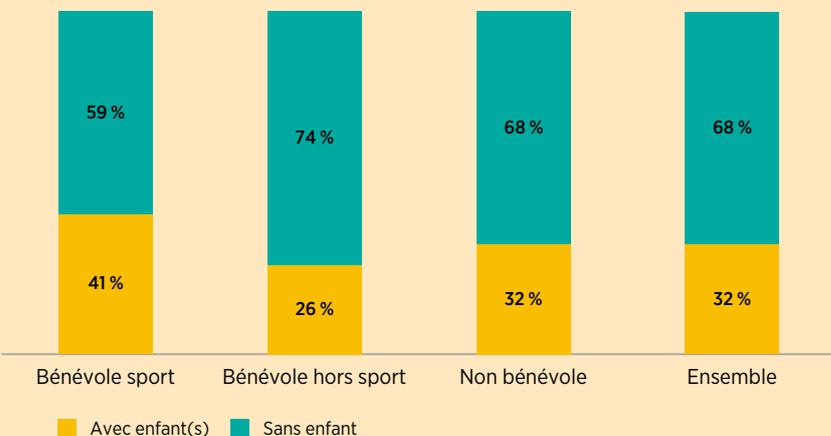
Âge selon l'engagement bénévole



Source : enquête ENEAD, 2021.
 Champ : France (y compris DROM), personnes de 16 ans ou plus.
 Lecture : 35 % des bénévoles engagés dans une association sportive ont entre 25 et 44 ans.

graphique 2

Présence d'enfant(s) dans le foyer selon l'engagement bénévole



Source : enquête ENEAD, 2021.
 Champ : France (y compris DROM), personnes de 16 ans ou plus.
 Lecture : 41 % des bénévoles engagés dans une association sportive ont un ou plusieurs enfant(s) à charge.



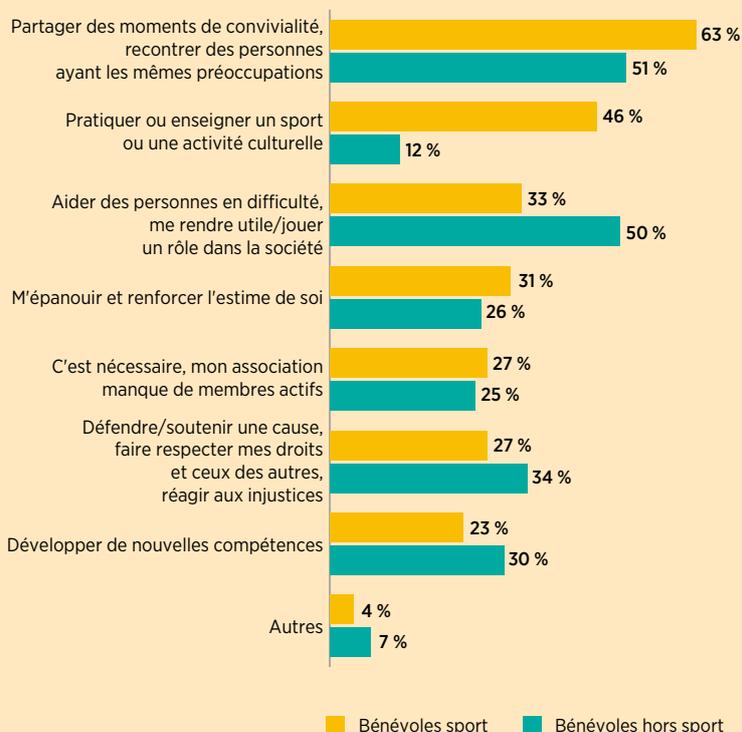
Aider des personnes en difficulté ou se rendre utile est une motivation nettement moins fréquente pour les bénévoles du sport que pour les autres bénévoles.

Les bénévoles du milieu sportif sont un peu plus souvent engagés dans plusieurs associations

Un peu plus souvent que les autres, les bénévoles sportifs sont « multi-participants » à des associations : près de trois sur quatre déclarent participer à plus d'une association, c'est 4 points

graphique 3

Motivations à la participation associative des bénévoles sportifs et des autres bénévoles selon les secteurs d'activité des associations



Source : enquête ENEAD, 2021.
 Champ : France (y compris DROM), personnes de 16 ans ou plus se déclarant bénévoles dans une association.
 Lecture : 23 % des bénévoles engagés dans une association sportive déclarent qu'ils participent à une association pour développer de nouvelles compétences.

de plus que pour les autres bénévoles. Concernant la fréquence et l'ancienneté de la participation des bénévoles du secteur sport, sept sur dix sont des bénévoles réguliers (participation hebdomadaire) et huit sur dix ont un engagement long (supérieur à un an) derrière eux, tout comme les bénévoles des autres secteurs [tableau 4, en ligne].

Le Covid a davantage réduit l'implication associative des bénévoles sportifs

Les bénévoles engagés dans des associations sportives déclarent plus souvent que les autres que l'intensité de leur activité au cours des cinq dernières années a augmenté (+ 5 points). Ils déclarent également nettement plus que les autres bénévoles que le Covid a eu pour effet de diminuer leur implication associative (+ 10 points). Ce résultat pourrait s'expliquer - au moins en partie - par des mesures relativement contraignantes pour les associations sportives durant la pandémie, y compris en dehors des périodes de confinement strict [tableau 4, en ligne].

sources bibliographiques

- [1] Didier M., Lefèvre B., Raffin V., « Deux tiers des 15 ans ou plus ont une activité physique ou sportive régulière en 2020 », in INSEE, *France portrait social*, 2022.
- [2] Didier M., « Deux tiers des Français impliqués dans la vie associative », *INJEP analyses et synthèses*, n° 64, 2023.
- [3] Prouteau L., *Le bénévolat en France en 2017, état des lieux et tendances*, CRA, rapport de recherche, 2018.
- [4] Lecorps Y., « Les femmes encore largement minoritaires à la présidence des associations », *INJEP analyses et synthèses*, n° 66, 2023.
- [5] Prouteau L., « Pourquoi des estimations différentes du bénévolat ? De la nécessité d'une approche méthodologique », en ligne sur lionel.prouteaumontsite-orange.fr, 2019.
- [6] Müller J., Lombardo P., « Comment l'après-Covid stimule l'élan sportif des Français », *INJEP analyses et synthèses*, n° 65, 2023.
- [7] Dumartin S., Firquet S., « 1,3 million d'associations : des hôpitaux et Ehpad aux associations de parents d'élèves et aux clubs de gym », *INSEE Première*, n° 1857, 2021.
- [8] Brutel C., « Comment l'emploi salarié et le bénévolat caractérisent les associations sportives », *INJEP analyses et synthèses*, n° 26, 2019.
- [9] Pascaud E., *L'évolution de l'engagement bénévole associatif en France, de 2010 à 2022*, France Bénévolat, 2022.
- [10] Caille J.-P., « Les pratiques sportives des collégiens sont très liées au rapport au sport de leurs parents et à leurs vacances d'été », in INSEE, *France, portrait social*, 2020.

Directeur de la publication : Augustin Vicard.
 Comité éditorial : Samuel James, Mathilde Renault-Tinacci, Thomas Venet.
 Rédacteur en chef : Roch Sonnet.

Correction : Rachel Laskar.
 Mise en page : Opixido.
 Impression : MENJS.
 ISSN 2555-1116.



Crise du bénévolat : de nouvelles solutions dans les territoires ?

© Ville de Nantes

La crise du bénévolat ! Elle est annoncée, dans le sport et ailleurs, depuis près de 20 ans, sans pour autant encore conduire à une baisse du nombre des bénévoles. Elle se matérialise plutôt par de multiples changements (nature de l'engagement, contraintes de gestion, crises Covid et énergétique, financements publics fluctuants...) qui rendent la gestion des associations plus difficile et l'avenir plus incertain, au point de faire craindre une fragilisation substantielle du modèle associatif sportif. Un enjeu vital donc, au moins aussi important que celui du financement.

Certes, on peut toujours rêver de grandes solutions qui permettraient de tout résoudre ou presque (type statut du bénévole). Mais jusqu'à maintenant, les plans d'action nationaux, s'ils ont été utiles (dont celui de 2023, notamment en termes de simplification et de valorisation), n'ont pas eu l'impact territorial attendu.

Des réponses restent donc à trouver, à la fois pour les collectivités et les fédérations sportives. Comme pour nos deux derniers cahiers sur les tiers-lieux et le mécénat*, faute de pouvoir nous appuyer sur un nombre suffisant d'expériences réussies dans le sport, il apparaît nécessaire d'aller chercher des inspirations dans d'autres secteurs associatifs, autour de quatre thématiques cruciales : 1) la montée en gamme des compétences des bénévoles, 2) le lien entre bénévolat et dynamique territoriale, 3) l'engagement des jeunes, et 4) la recherche de nouveaux outils numériques et dispositifs pour stimuler le bénévolat.

24,1%

des associations travaillent dans le domaine du sport (soit 330 200 structures). Elles constituent le premier secteur associatif, devant la culture (21%).

Source : Le paysage associatif français, 2023

22,4%

des participations bénévoles sont dans le sport (plus de 5 millions en 2020, contre 3,4 millions en 2002). Elles représentent le premier engagement bénévole, devant la culture (19,4%).

42%

des associations sportives ont moins de 10 bénévoles, contre 38% pour l'ensemble des associations.

*Tiers-lieux : <https://projet-s-conseil.com/wp-content/uploads/2024/06/Cahier-Projet-S-13-tiers-lieux.pdf>

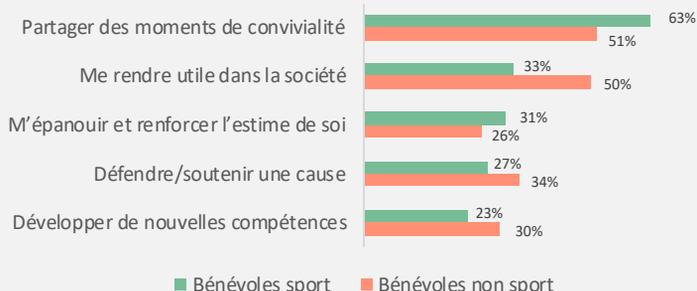
Mécénat : <https://projet-s-conseil.com/wp-content/uploads/2024/10/Cahier-Projet-S-14-mecenas-territorial-1.pdf>

Comprendre la situation du bénévolat dans le sport : quelques chiffres clés

Un engagement avant tout motivé par la convivialité

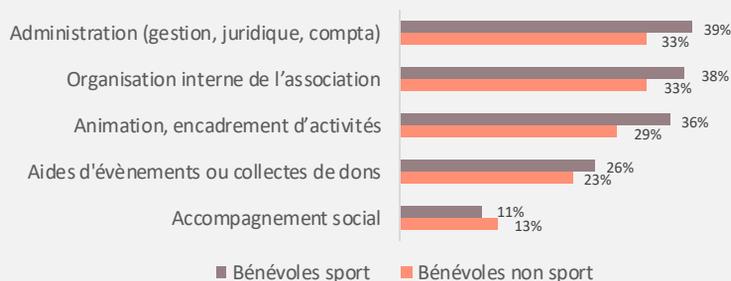
Le lien social au quotidien et l'envie de rencontrer d'autres personnes jouent un rôle primordial dans le bénévolat sportif, beaucoup plus que la défense de grandes causes (par rapport aux bénévoles d'autres secteurs associatifs).

Motivations à l'engagement des bénévoles sportifs et des autres bénévoles (source : INJEP, 2023)



Activités des bénévoles sportifs et des autres bénévoles (source : INJEP, 2023)

(source : INJEP, 2023)



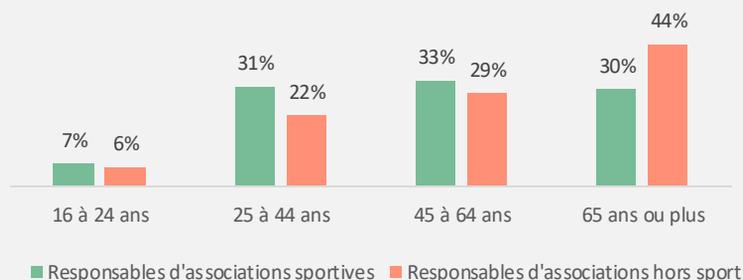
Des bénévoles sportifs très pris par la gestion

Davantage que dans d'autres secteurs, les bénévoles du sport doivent mobiliser du temps pour la gestion de leur association (ex. démarches administratives), ce qui contraint leur capacité à développer de nouveaux projets ou activités.

Un bénévolat plus jeune dans le sport qu'ailleurs...

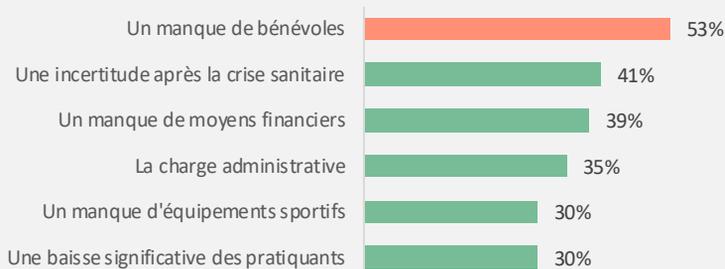
... Et qui continue d'attirer les 15 à 30 ans : 24% des non-bénévoles de cet âge auraient envie de s'engager bénévolement dans le sport (activité la plus mentionnée), contre 19% dans l'environnement ou 13% dans la culture et les loisirs.

Catégories d'âge des responsables bénévoles selon le secteur associatif (source : INJEP, 2023)



Comprendre la situation du bénévolat dans le sport : quelques chiffres clés

Quelles sont les 5 problématiques auxquelles doit faire actuellement face votre structure ?* (source : CDES, 2022)



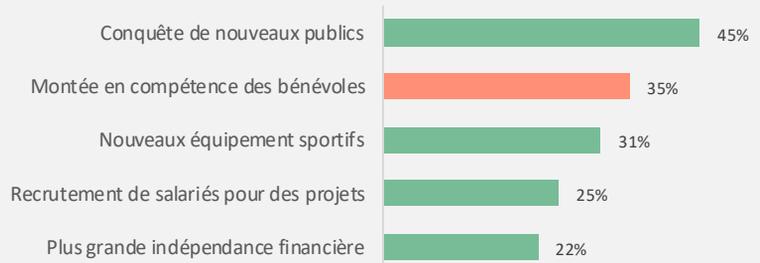
Le manque de bénévoles : première préoccupation des acteurs sportifs

Clubs, fédérations sportives, collectivités territoriales et État partagent le constat et les acteurs sportifs le placent nettement au-dessus du manque de moyens financiers ou d'équipements.

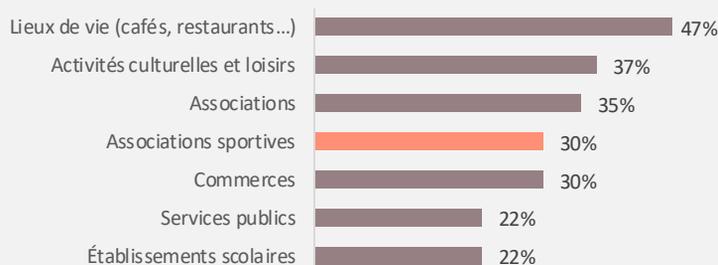
Un besoin croissant d'expertise

Du fait de défis et contraintes de plus en plus complexes et lourds à gérer (administratif, juridique, financement, montage de projets...), les acteurs sportifs mettent de plus en plus l'accent sur la montée en compétence nécessaire du bénévolat.

Quelles sont les 3 priorités de votre structure pour les 5 prochaines années ?* (source : CDES, 2022)



Quels sont les éléments qui contribuent le plus au maintien du lien social au niveau local ? (source : Ipsos, 2025)



Le bénévolat sportif indispensable au lien social dans les territoires

Les Français placent les associatives sportives dans le top 5 des acteurs qui contribuent le plus au maintien de la cohésion sociale à l'échelon local (notamment dans les villes de 20 000 à 100 000 habitants : 37%).

* Panel de répondants comprenant une majorité d'acteurs du mouvement sportif ainsi que des collectivités territoriales, des services de l'État et des acteurs économiques.

Booster les compétences



L'enjeu. Le besoin de montée en compétence des bénévoles, face aux défis et aux contraintes qui s'accumulent, est un constat largement partagé dans le mouvement sportif mais sans que la question de l'accès concret aux ressources et formations, inégal selon les territoires, trouve toujours de bonnes réponses.

Trois pistes pour les politiques sportives de demain :

1. Quelles ressources et quels contenus élaborer à destination des bénévoles ?
2. Comment compléter les politiques nationales (ex. boîte à outils, formations fédérales) en créant des offres de proximité, plus faciles d'accès pour les bénévoles ?
3. Quels lieux de rencontres et d'échanges pour ne pas se reposer uniquement sur des outils numériques et favoriser la création de « communautés » de bénévoles ?

187

associations ont bénéficié d'une formation du CADRAN en 2022 et 45 jeunes ont participé à son parcours spécifique de formations.

LE CADRAN : UN SERVICE PUBLIC LOCAL DÉDIÉ AU DÉVELOPPEMENT DES ASSOCIATIONS NANTAISES

Le CADRAN constitue l'exemple encore rare en France d'un véritable centre de ressources, très opérationnel, pour accompagner les associations et les porteurs de projets associatifs d'un territoire. Créé par la Ville de Nantes et animé par une équipe de cinq personnes, il offre un espace d'accueil à ses publics et des services pour le développement d'activités ou l'appui à des structures en difficulté : informations, formations (diversification des ressources, gestion RH, gouvernance, pilotage de projets, communication...), rendez-vous ou réunions thématiques, facilitation des démarches avec la ville, mise en réseau et orientation vers 45 partenaires ressources. Il propose aussi un parcours de formation dédié aux 16 à 32 ans, le « CADRAN Jeunes », constitué d'un cycle de 9 modules.

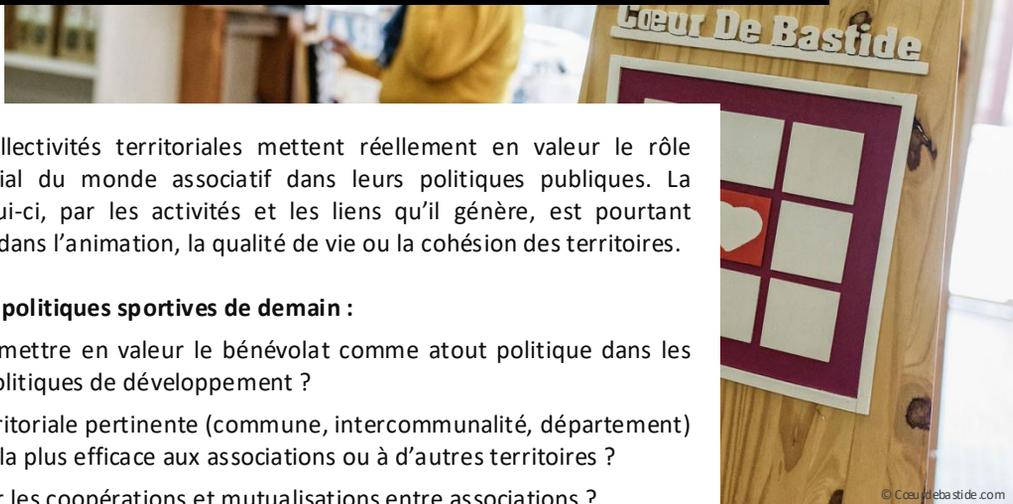
CDOS DE CORRÈZE : LUTTER CONTRE LE RISQUE D'EXCLUSION NUMÉRIQUE DES DIRIGEANTS BÉNÉVOLES

L'enjeu numérique reste mal maîtrisé par beaucoup d'associations et de bénévoles, et illustre bien le besoin d'une approche mutualisée (toutes types de structures, tous sports) et de proximité (facilité d'accès). À ce titre, le Comité départemental olympique et sportif de Corrèze a lancé un dispositif pour lutter contre le risque d'exclusion numérique alors que la dématérialisation des démarches fédérales s'accélérait. Il a mené une enquête auprès de ses membres pour identifier leurs besoins avant de déployer une stratégie d'accompagnement à l'échelle départementale, qui reste proche des clubs, reposant à la fois sur des formations collectives et/ou un accompagnement individualisé, une aide à la dotation en matériel et en logiciel, le partage d'expériences, ainsi que la mise à disposition d'un module de visio-conférence à la Maison départementale des sports.

75%

des fédérations sportives nationales estiment que leurs clubs manquent de compétences numériques.

Redynamiser un territoire



L'enjeu. Peu de collectivités territoriales mettent réellement en valeur le rôle économique et social du monde associatif dans leurs politiques publiques. La contribution de celui-ci, par les activités et les liens qu'il génère, est pourtant souvent importante dans l'animation, la qualité de vie ou la cohésion des territoires.

Trois pistes pour les politiques sportives de demain :

1. Comment mieux mettre en valeur le bénévolat comme atout politique dans les territoires et leurs politiques de développement ?
2. Quelle échelle territoriale pertinente (commune, intercommunalité, département) pour apporter l'aide la plus efficace aux associations ou à d'autres territoires ?
3. Comment stimuler les coopérations et mutualisations entre associations ?

GERS : UNE MISSION D'INGÉNIERIE AU SERVICE DE LA « COMMUNAUTÉ ASSOCIATIVE » DU DÉPARTEMENT

Le département du Gers, en grande partie rurale, a placé l'objectif de « raviver le tissu associatif » parmi ses 5 grands « piliers » politiques, estimant qu'il était indispensable à la dynamique du territoire. Une mission d'ingénierie territoriale dédiée à la vie associative a donc été mise en place en 2023, au sein de la Direction Sport, Jeunesse et Engagement Citoyen. Elle constitue un guichet unique pour accompagner toutes les associations et porteurs de projets, avec une assistance technique (administrative, juridique, financière...), des fiches-outils et des formations pour accompagner le développement des projets, le montage des dossiers, la recherche de financements, la mutualisation ou la mise en relation avec des partenaires. La mission doit aussi finaliser un diagnostic départemental afin d'améliorer la connaissance des acteurs et de mieux identifier leurs besoins.

50 000

bénévoles sont recensés dans le Gers, dans 5 000 associations actives, pour une population totale de 192 000 habitants.

100%

de la gouvernance de Cœur de Bastide est collégiale. Elle n'a pas de président et ses huit administrateurs sont à égalité et co-responsables.

CŒUR DE BASTIDE : LE BÉNÉVOLAT COMME LEVIER DE REVITALISATION D'UN CENTRE-VILLE

Le tiers-lieu ouvert par l'association Cœur de Bastide en 2016 a la particularité d'être à la fois un pôle de vie associative et un levier de revitalisation du centre-ville de Sainte-Foy-la-Grande (2 400 hab.), en Gironde. Créé à l'initiative de commerçants et d'associations, soutenu par les collectivités (73% de ses produits), le projet vise à recréer du lien social grâce à ses activités et une gouvernance réunissant associations, bénévoles, habitants et professionnels. Dans ce but, il accompagne les habitants (ex. accompagnement numérique et scolaire), propose des lieux d'accueil (librairie et café associatifs) et offre des conseils et formations au tissu associatif local (conception et suivi de projets, recherche de bénévoles, financement, communication) ainsi que des espaces de travail et du matériel.

Investir dans la jeunesse !

Masterclass
Gouvernance et Engagement

Un progra
d'accomp



L'enjeu. L'envie de bénévolat des jeunes est une réalité, mais les associations notent aussi que cet engagement évolue, avec de nouvelles générations moins investies dans la durée, plus réticentes à intégrer les gouvernances associatives, et souhaitant voir leur engagement mieux apprécié et rendu plus utile dans leurs parcours de vie.

Trois pistes pour les politiques sportives de demain :

1. Quelles incitations et quel accompagnement dans les politiques publiques pour favoriser l'engagement des jeunes dans le bénévolat ?
2. Quelle reconnaissance de l'engagement des jeunes afin qu'il puisse être mieux valorisé dans le cadre des études ou du début de leur vie professionnelle ?
3. Comment mieux préparer les jeunes bénévoles aux fonctions dirigeantes ?

30%

des bénévoles de moins de 25 ans souhaitent une reconnaissance et une valorisation de leur engagement, contre 17% de l'ensemble des bénévoles.

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE : UNE BOURSE « JEUNES BÉNÉVOLES » POUR AIDER DANS LE PARCOURS DE VIE

Depuis 2014, le plan Vendée Double Cœur du Conseil départemental de la Vendée soutient le tissu associatif et le bénévolat, qu'il considère être une des priorités du bien-vivre sur son territoire. Le plan cible notamment les jeunes en répondant à leur souhait de voir l'engagement bénévole mieux reconnu alors qu'ils entrent dans la vie adulte. Une bourse « Jeunes bénévoles » aide ainsi les jeunes âgés de 17 à 25 ans, bénévoles au sein d'une association vendéenne, à financer la poursuite de leurs études ou le passage du permis de conduire. L'attribution de la bourse se fait sur la base de plusieurs critères, dont le niveau de responsabilité exercée par le jeune au sein de son association et le temps consacré à cet engagement. Les bourses attribuées vont de 350 à 800 €.

DIRIGEANTS DE DEMAIN, MASTERCLASS GOUVERNANCE ET ENGAGEMENT : DES FORMATIONS DÉDIÉES AUX JEUNES BÉNÉVOLES

Plusieurs programmes nationaux de formation se focalisent sur un des gros points faibles du bénévolat : le manque de jeunes dans la gouvernance des associations. Le dispositif Dirigeants de demain du CNOSF, lancé en 2023, accompagne ainsi des jeunes bénévoles sportifs de 16-35 ans, avec un parcours de formation de près de 100 heures (rôle du dirigeant, approche socio-économique, innovations organisationnelles...). La Masterclass Gouvernance et Engagement joue elle la carte de la mutualisation avec un programme inter-associatif (APF France, Croix-Rouge, Familles Rurales et Ligue de l'enseignement) de formations, de networking et de mentorat pour une promotion de 15 à 30 jeunes. Elle va même plus loin en impliquant ces jeunes dans une réflexion sur les pratiques de gouvernance (y compris par la remise d'un rapport au gouvernement) et en incitant les quatre associations à faire évoluer leur rapport à la jeunesse.

50

jeunes de 16 à 35 ans ont participé en 2023 et 2024 au programme Dirigeants de demain du CNOSF.

Des outils pour innover

L'enjeu. Face à la multiplication des besoins des bénévoles et la grande hétérogénéité des acteurs associatifs (disciplines sportives, structures de toute taille), l'effort d'expérimentation doit être constant pour imaginer, tester puis développer de nouveaux programmes et outils de soutien adaptés aux attentes.

Trois pistes pour les politiques sportives de demain :

1. Comment décliner les initiatives nationales et régionales les plus intéressantes en programmes de soutien au niveau local ?
2. Quels dispositifs pour mobiliser de nouveaux acteurs en soutien des associations ?
3. Quelle utilisation des outils numériques pour créer et animer des réseaux d'associations et de bénévoles à l'échelle nationale ou dans les territoires ?



NOUVELLE-AQUITAINE : UN APPEL À PROJETS POUR ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS DANS LEURS ÉVOLUTIONS

La Région Nouvelle-Aquitaine organise depuis 2024 l'appel à projets annuel « Accompagner les mutations associatives », qui doit aider les dirigeants bénévoles d'associations faiblement ou non employeuses, notamment en zones rurales, à mieux faire face aux transitions socio-économiques, numériques ou environnementales. Il finance des structures de l'économie sociale et solidaire (à hauteur de 50% maximum des dépenses éligibles) afin qu'elles apportent des parcours d'accompagnement à ces associations, y compris sur des thématiques ciblées (le mécénat en 2025). Une des structures lauréates a été Profession sport & loisirs 64, qui accompagne les associations dans l'élaboration de plans d'actions personnalisés autour de l'engagement bénévole et de la gouvernance, de l'écoresponsabilité et des changements du modèle socio-économique associatif.

11

lauréats ont été sélectionnés par l'appel à projets « Accompagner les mutations associatives » 2024 de la région Nouvelle-Aquitaine.

30

compétences « socles » ont été identifiées par l'État et les branches professionnelles pour les bénévoles engagés dans de grands événements culturels et sportifs.

OPEN BADGE PARIS 2024 : UN OUTIL NUMÉRIQUE POUR CERTIFIER LES COMPÉTENCES DES VOLONTAIRES

Afin d'apporter une reconnaissance concrète à l'engagement de ses 45 000 volontaires, le Comité d'organisation Paris 2024 a attribué à chacun d'entre eux un « open badge ». Ces images numériques, infalsifiables et sécurisées, sont accessibles à des tiers sur des plateformes dédiées et servent à accréditer des compétences certifiées. S'appuyant sur un répertoire « socle » déjà constitué pour les événements sportifs et culturels, l'open badge Paris 2024 atteste ainsi de compétences et expériences acquises par les volontaires pendant les Jeux et pouvant faciliter la poursuite de leurs études ou leur insertion professionnelle, que ce soit en matière d'organisation, de relation aux autres, de communication ou de comportements et attitudes (ex. leadership, réactivité, autonomie).